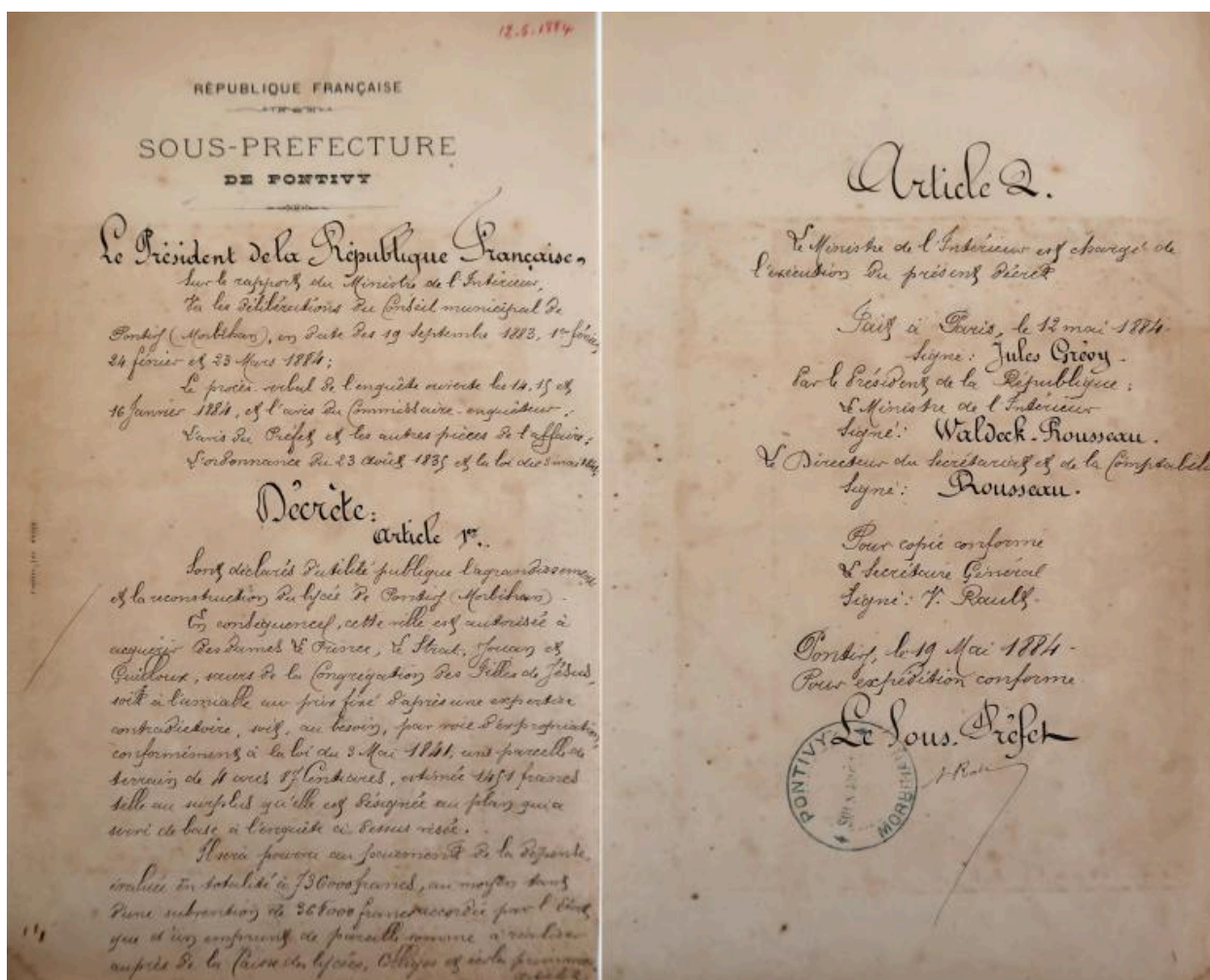




Décret du Président de la République, 19 mai 1884, signé entre autres de Jules Grévy et Waldeck-Rousseau, déclarant d'utilité publique l'agrandissement et la reconstruction du lycée de Pontivy, et autorisant l'expropriation des soeurs de la Congrégation des filles de Jésus.

Référence du document reproduit :

- **Lettre de Maurice Ouvré, architecte, au maire de Lorient le 22/09/1964, à propos de la révision du projet de chapelle.**
Archives municipales de Lorient : 2M4

IVR53_20185606586A4

(c) Ville de Pontivy

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation